2021

Guide : outil NRT élevages de volailles







En collaboration avec :

Version 1.1



TABLE DES MATIÈRES

Tabl	e des matières 2
1.	Introduction : qu'est-ce que l'outil "NRT"
2.	Où trouver l'outil NRT dans le portail des producteurs du registre AB ? 4
3.	Où trouver l'outil NRT dans le portail des fournisseurs du registre AB ? 4
4.	Comment se présente un rapport NRT ? 5
a.	Rapport d'analyse5
	Votre occupation par poulailler5
	Votre BD ₁₀₀ moyen
	Évolution de votre BD_{100} moyen au niveau de l'exploitation7
	Votre BD ₁₀₀ au niveau du poulailler7
	Consommation d'antibiotiques par code couleur d'AMCRA8
	Utilisation de produits avec un code couleur d'AMCRA rouge9
	Utilisation d'antibiotiques par substance active10
	Vue d'ensemble des lots mis en place et des enregistrements d'antibiotiques 10
b.	Rapport de problème
5.	À quelle vitesse NRT analyse-t-il les nouveaux enregistrements ou ceux qui ont été modifiés ? 14
6.	Quelle période couvre l'analyse de l'usage d'antibiotiques ?14
7.	Quels nombres d'animaux sont-ils utilisés pour le calcul des valeurs BD ₁₀₀ ? 14
8.	Qui peut accéder à NRT ? 14
9.	Différence entre les rapports NRT et ceux de benchmarking14
10.	À qui puis-je m'adresser pour des questions sur mes données dans le registre AB ?
11.	Où puis-je m'adresser pour des questions sur les analyses d'utilisation d'antibiotiques ?

1. INTRODUCTION : QU'EST-CE QUE L'OUTIL "NRT"

Un **rapport de benchmarking périodique** est réalisé chaque semestre pour toute exploitation de volailles affiliée au Registre AB. Il présente l'analyse de la consommation d'antibiotiques de la dernière **période de benchmarking**, qui couvre un an. Ces rapports "statiques" sont mis à disposition du producteur et des fournisseurs ayant une procuration, sous forme de PDF téléchargeable sur le portail.

L'outil NRT est un outil en ligne qui permet d'obtenir plus rapidement les résultats de l'utilisation d'antibiotiques, **pratiquement en temps réel (NRT : Nearly Real Time)**. Le système NRT est activé par les nouveaux enregistrements ou les corrections d'enregistrements déjà effectués par les fournisseurs (voir illustration 1). Il faut ensuite attendre au plus tard jusqu'au jour suivant pour que les nouvelles valeurs de BD₁₀₀ soient calculées et que l'analyse de l'usage d'antibiotiques soit adaptée et accessible via le portail.



Illustration 1. Flux des données et des rapports d'analyse et d'erreur entre le Registre AB et le serveur d'AMCRA pour le système NRT

Un avantage de l'outil NRT est, par exemple, le suivi rapide des éventuelles mesures prises pour réduire l'utilisation des antibiotiques dans l'exploitation ou dans un poulailler. De même, si des erreurs ont été commises dans la distribution ou dans la constitution des lots, il n'est pas nécessaire d'attendre un nouveau rapport périodique pour pouvoir réagir.



2. OÙ TROUVER L'OUTIL NRT DANS LE PORTAIL DES PRODUCTEURS DU REGISTRE AB ?

L'éleveur de volailles trouvera l'outil NRT dans le portail des producteurs. Un nouvel onglet y a été créé, sur lequel on peut cliquer (voir illustration 2). On accède ainsi aux différents résultats par catégorie animale.

AB Register >	Varkens (BE1111111-020	1)		🚺 🏭 Hom	e () Afmelden
i⊟ Overzicht	✓ Registraties	I Bedrijfsrapporten	- Volmachten	Bedrijfsgegevens NRT-tool)
Biggen niet gespeend	Biggen gespeend	Vleesvarkens			
AB Register > Pluimvee				III Home () Atmetidan	
; 🗄 Overzicht 🕜 Regist	traties 🤮 Opgezette			🔊 Bedrijfsgegevens 🖂 NRT-tool	
Braadkippen Opfok Ouderdie	ren Braad)	

Illustration 2. L'outil NRT dans le portail des producteurs du Registre AB

3. OÙ TROUVER L'OUTIL NRT DANS LE PORTAIL DES FOURNISSEURS DU REGISTRE AB ?

Les fournisseurs peuvent consulter l'outil NRT sous le dossier de l'éleveur (voir illustration 3). Cet outil sera disponible à partir de la mi-2021.

\Xi Overzicht 🛛 🔗 Mijr	i registraties 📃 Mijr	n voorschriften 🦻 Mijn proc	lucenten .ıl	Mijn rapporten	🖉 Medicijnenlijst
Produce	nten met automatis	sche volmachten		Zoek op naam of be	slagnummer Q
Naam	Beslagnummer BE1111111-0201	Adres Tiensevesti 431 - 1030 Leuv	en		Volmacht sinds
Produce	nten met verstrekte	e volmachten		Zoek op naam of be	slagnummer Q

Illustration 3. L'outil NRT dans le portail des fournisseurs du Registre AB



4. COMMENT SE PRÉSENTE UN RAPPORT NRT?

a. Rapport d'analyse

Pour chaque catégorie animale, apparaissent, après avoir cliqué sur l'onglet lui correspondant, différentes sous-sections :

Votre occupation par poulailler

La séquence des lots par poulailler dans l'exploitation est représentée par des barres horizontales rouges (voir illustration 4).



Illustration 4. Lots consécutifs par poulailler sur l'exploitation au cours de l'année écoulée (à partir de la date de consultation de l'outil NRT)

L'axe des Y de l'illustration montre les différents lots par poulailler, et l'axe X montre le temps. En principe, aucun lot ne peut se chevaucher dans un poulailler. Si tel est le cas, il est préférable de vérifier les données enregistrées.

Les barres horizontales représentant les lots qui n'ont pas encore expiré sont situées à l'extrême droite, avec un dégradé gris-blanc.



AB Register

Votre BD₁₀₀ moyen

Le BD₁₀₀ moyen (ligne et chiffre en noir dans l'illustration 5) indique pendant combien de jours sur 100 (ou quel pourcentage de temps) les catégories animales ont été traitées avec des antibiotiques pendant la dernière année de benchmarking. Cette valeur est la moyenne des valeurs BD₁₀₀ calculées par poulailler au cours de l'année écoulée (voir ci-dessous).

Votre BD₁₀₀ moyen donne donc une image globale de l'utilisation d'antibiotiques sur les 12 derniers mois et cette valeur se positionne par rapport aux valeurs limites de BD₁₀₀ fixées par catégorie animale. La **valeur limite inférieure**, située entre la zone verte et la zone jaune, est également appelée **valeur d'attention**, car les utilisateurs qui sont situés dans cette zone doivent surveiller leur consommation d'antibiotiques avec une attention accrue pour tenter de la réduire. Le cahier des charges Belplume prévoit des normes spécifiques pour les exploitations jaunes. La **limite supérieure**, entre la zone jaune et rouge, est également appelée **valeur d'action**, car les gros consommateurs doivent prendre des mesures immédiates pour réduire leur consommation élevée d'antibiotiques. Le cahier des charges Belplume prévoit également des normes spécifiques pour les exploitations rouges.

<u>Remarque</u> : Outre les normes relatives à l'utilisation élevée d'antibiotiques, il existe également des normes fondées sur l'évolution de l'utilisation. Consultez les spécificités à ce sujet. Les résultats dans les rapports périodiques constituent la base du suivi via le cahier des charges ; l'outil NRT vous informe de vos scores intermédiaires.



Illustration 5. Représentation de votre BD100 moyen dans l'outil NRT



Évolution de votre BD₁₀₀ moyen au niveau de l'exploitation



Illustration 6. Représentation de l'évolution de votre BD100 moyen au niveau de l'entreprise dans l'outil NRT

La ligne bleue montre l'évolution de la valeur moyenne de votre BD₁₀₀ (axe Y) au cours de l'année écoulée, chaque **point de données** représentant **l'utilisation moyenne d'antibiotiques pendant un an**, c'est-à-dire le mois en cours et les 11 mois précédents (=moyenne annuelle "en roulement"). Elle est présentée par mois (axe X), en mettant en évidence les points pour lesquels un rapport de benchmarking périodique a été mis à disposition. La valeur d'attention (ligne verte) et la valeur d'action (ligne rouge) sont également indiquées, et ce, même si d'autres valeurs limites s'appliquaient à l'époque.

Votre BD₁₀₀ au niveau du poulailler

Comme pour les rapports périodiques, un BD₁₀₀ est calculé pour chaque lot mis en place dans un poulailler (barres bleu foncé dans l'illustration 7 ; les informations pour chaque lot sont incluses dans l'axe X). Les lots les plus récents qui sont encore en cours sont également inclus dans le graphique. Si des antibiotiques ont déjà été utilisés dans les lots actuels, ils sont indiqués en bleu clair. La barre à l'extrême droite est le BD₁₀₀ moyen pour ce poulailler comprenant tous ses lots (y compris les lots encore en cours) dans la période de benchmarking actuelle. Cette barre est colorée, en fonction de la valeur BD₁₀₀ que le poulailler obtient et de sa position par rapport aux deux valeurs limites indiquées pour la catégorie animale concernée : en-dessous de la valeur d'attention, la barre est verte, entre la valeur d'attention et d'action, la barre est jaune et audessus de la valeur d'action, elle est rouge.





Illustration 7. Représentation du BD₁₀₀ par lots dans le poulailler

Consommation d'antibiotiques par code couleur d'AMCRA

Ce graphique (illustration 8) montre la distribution des jours de traitement en fonction des codes de couleur d'AMCRA (antibiotiques jaunes, oranges et rouges) au cours de l'**année écoulée**.

Les produits jaunes font partie des antibiotiques qui ont le moins d'importance critique pour la santé publique. Viennent ensuite les produits oranges. Les antibiotiques rouges sont les antibiotiques d'importance critique les plus prioritaires pour la santé publique et ne peuvent être utilisés en médecine vétérinaire qu'à titre exceptionnel.

AMCRA utilise ces codes couleur dans le vade-mecum qu'elle a réalisé pour fournir aux vétérinaires un outil pratique dans le choix rationnel d'antibiotiques (<u>AMCRA-formularia</u>).



Illustration 8. Présentation dans NRT de la répartition des antibiotiques utilisés en fonction de leur code couleur d'AMCRA



AB Register

Utilisation de produits avec un code couleur d'AMCRA rouge

Ce graphique montre la proportion du nombre total de jours de traitement au cours de l'année écoulée par substance active et par voie d'administration.

• Répartition des antibiotiques rouges dans les poulaillers

Si des antibiotiques rouges ont été utilisés dans plusieurs poulaillers, le % d'antibiotiques dans chaque poulailler est indiqué dans ce graphe. Si cela ne concerne qu'un poulailler, la figure indiquera logiquement 100%.

Si aucun antibiotique rouge n'a été utilisé, cela est indiqué comme tel à l'endroit où cette figure est présentée.



Illustration 9. Utilisation d'antibiotiques avec le code couleur d'AMCRA rouge par poulailler

• Analyse comparative de l'utilisation des antibiotiques rouges



Illustration 10. Graphique de référence de l'utilisation des antibiotiques rouges de l'exploitation

Pour chaque catégorie animale, une analyse comparative est effectuée pour vos antibiotiques avec le code couleur d'AMCRA rouge.

La quantité d'antibiotiques rouges que vous avez utilisée est comparée à celle des autres exploitations de volailles du registre AB dont les categories animales ont également utilisé des antibiotiques rouges. Votre utilisation de ces antibiotiques est indiquée par la ligne noire (Illustration 10).

Ici aussi, deux valeurs limites sont indiquées : "P50" est le BD₁₀₀ en dessous duquel se situent 50% des exploitations, c'est-à-dire que 50% des exploitations avicoles de Belplume qui ont utilisé des antibiotiques rouges ont utilisé moins que ce nombre. "P90" est le BD₁₀₀ sous lequel se situent 90% des exploitations, c'est-à-dire que 10% des exploitations avicoles du registre AB qui ont utilisé des antibiotiques rouges ont utilisé plus que ce nombre. L'exploitation de l'exemple ci-contre a donc utilisé relativement beaucoup d'antibiotiques rouges.



Utilisation d'antibiotiques par substance active

Le dernier graphique présenté dans NRT donne la répartition de votre utilisation en fonction des classes d'antibiotiques utilisées (Illustration 11). Là encore, le code couleur d'AMCRA des classes d'antibiotiques est présenté ici. Chaque barre représentant une classe a sa couleur correspondante.



Illustration 11. Utilisation d'antibiotiques par substance active

Vue d'ensemble des lots mis en place et des enregistrements d'antibiotiques

Tout d'abord, un tableau s'affiche avec tous les lots créés au cours de la dernière période de benchmarking (toujours à partir de la date de consultation de l'outil NRT) (Illustration 12).

Overzicht opgezette loten opgenomen in NRT-berekening						
Lot	Opzetdatum	Hok	Lot Aantal Dieren	BD100)	
UL36687	23/7/2020	1	39780	18.50)	
UL36688	23/7/2020	2	45000	16.30		
0.36218	10/9/2020	1	38970	3.90		
UL3629	10/9/2020	2	45000	7.40		
UL37662	29/10/2020	2	45000	3.00		
UL37663	29/10/2020	1	39000	13.30		

Illustration 12. Tableau des lots établis au cours de la dernière période de benchmarking

Ensuite, vient un tableau présentant les enregistrements d'antibiotiques (Illustration 13).

Overzicht van de antibioticaregistraties op basis waarvan het rapport is opgesteld

Registratie	Datum Aflevering	Medicijn	Kleurcode	Aantal verpakkingen	BD100	Lot	Hok	Opzetdatum
1205389-PO	7/8/2020	SOLUDOX 500 mg/g pdr oplosb. po 1 kg	Oranje	3.0	6.0	UL36687	1	23/7/2020
005425-PO	21/8/2020	AMOXY ACTIVE 697 mg/g pdr oplosb. po 1 kg	Oranje	6.0	12.5	UL36687	1	23/7/2020
1270089-PO	11/10/2020	METHOXASOL 20/100 mg/ml opl. po 5 l	Geel	3.5	3.9	0.36218	1	10/9/2020
\$288576-PO	23/11/2020	PHARMASIN 100% gran. oplosb. po 1,1 kg	Oranje	1.0	1.1	UL37663	1	29/10/2020
1019/53-PO	3/12/2020	ENTERFLUME 50% pdr oplosb. po 1 kg	Rood	4.0	12.2	UL37963	1	29/10/2020
1077283-PO	20/1/2021	SOLAMOCTA 697 mg/g pdr oplosb. po 500 g	Oranje	8.0	13.2	UL39032	1	17/12/2020
1077285-PO	28/2/2021	SPECTOLIPHEN 100 pdr oplosb. po 1,5 kg	Oranje	3.0	3.7	UL40550	1	4/2/2021
1205388-PO	7/8/2020	SOLUDOX 500 mg/g pdr oplosb. po 1 kg	Oranje	2.0	3.5	14,36688	2	23/7/2020
\$205387-PO	7/8/2020	SOLUDOX 500 mg/g pdr oplosb. po 1 kg	Oranje	1.0	1.8	14,36688	2	23/7/2020
1205422-PO	20/8/2020	AMOXY ACTIVE 697 mg/g pdr oplosb. po 1 kg	Oranje	1.0	1.8	14,36688	2	23/7/2020
\$205425-PO	20/8/2020	AMOXY ACTIVE 697 mg/g pdr oplosb. po 1 kg	Oranje	3.0	5.5	14,36688	2	23/7/2020
005424-PO	21/8/2020	AMOXY ACTIVE 697 mg/g pdr oplosb. po 1 kg	Oranje	2.0	3.7	14,36688	2	23/7/2020
1246002-PO	30/9/2020	PHARMASIN 100% gran. oplosb. po 1,1 kg	Oranje	2.0	2.0	0.36219	2	10/9/2020
1270088-PO	5/10/2020	PHARMASIN 100% gran. oplosb. po 1,1 kg	Oranje	2.0	2.0	0.36219	2	10/9/2020
1270090-PO	11/10/2020	METHOXASOL 20/100 mg/ml opl. po 5 l	Geel	3.5	3.4	0.36219	2	10/9/2020
1019152-PO	13/11/2020	PHARMASIN 100% gran. oplosb. po 1,1 kg	Oranje	2.0	2.0	0.37662	2	29/10/2020
\$288576-PO	23/11/2020	PHARMASIN 100% gran. oplosb. po 1,1 kg	Oranje	1.0	1.0	UL37962	2	29/10/2020
133706-PO	5/1/2021	PHARMASIN 100% gran. oplosb. po 1,1 kg	Oranje	3.0	3.0	UL39033	2	17/12/2020
1077284.PO	20/1/2021	SOLAMOCTA 697 mg/g pdr oplosb. po 500 g	Oranje	8.0	11.4	UL39033	2	17/12/2020

Illustration 13. Tableau des enregistrements d'antibiotiques effectués pendant la période de benchmarking précédente

⊘AB Register

b. Rapport de problème

Toujours dans l'outil NRT, les entreprises dont les données (lots et/ou enregistrements d'antibiotiques) sont incorrectes pendant la période de benchmarking ne recevront pas de résultats, mais bien un rapport d'erreur. Tant que les erreurs ne sont pas corrigées, aucun rapport d'analyse ne sera généré. Les types d'erreurs qui sont distingués sont identiques à ceux des rapports périodiques :

• Erreur de type 1 : Pour cet enregistrement d'antibiotique, le lot mis en place est manquant.

S'il manque des numéros d'animaux, cela signifie que le système n'a pas été en mesure de relier le lot auquel cet enregistrement a été affecté (et qui a été mis en place par votre vétérinaire) avec un lot qui a été mis en place par votre couvoir. Soit le couvoir n'a pas créé un lot (correctement) - vérifiez le tableau des lots créés (voir ci-dessus) et contactez votre couvoir – soit le vétérinaire n'a pas créé un lot correctement (par exemple, un mauvais numéro de poulailler) – contactez dans ce cas votre vétérinaire avec les informations correctes.

Réf enregistrement	Date de livraison	Poulailler	Produit
	2017-03-09	1	PHARMASIN 100% gran. sol. po 1,1 kg
	2017-03-09	2	PHARMASIN 100% gran. sol. po 1,1 kg
	2021-06-30	1	LINCO-SPECTIN 100 pdr sol. po 1,5 kg
	2021-06-30	2	LINCO-SPECTIN 100 pdr sol. po 1,5 kg
	2021-06-30	3	LINCO-SPECTIN 100 pdr sol. po 1,5 kg
	2021-06-30	4	LINCO-SPECTIN 100 pdr sol. po 1,5 kg
	2017-05-31	1	LINCO-SPECTIN 100 pdr sol. po 1,5 kg
	2017-05-31	2	LINCO-SPECTIN 100 pdr sol. po 1,5 kg
	2017-04-13	1	LINCO-SPECTIN 100 pdr sol. po 1,5 kg
	2017-04-13	2	LINCO-SPECTIN 100 pdr sol. po 1,5 kg
	2017-02-28	1	LINCO-SPECTIN 100 pdr sol. po 1,5 kg
	2017-02-28	2	LINCO-SPECTIN 100 pdr sol. po 1,5 kg
	2017-05-09	1	OCTACILLIN POULETS 697 mg/g pdr sol. po 500 g
	2017-03-20	1	OCTACILLIN POULETS 697 mg/g pdr sol. po 500 g
	2017-03-20	2	OCTACILLIN POULETS 697 mg/g pdr sol. po 500 g
	2017-06-26	1	SOLAMOCTA 697 mg/g pdr sol. po 500 g
	2017-06-26	2	SOLAMOCTA 697 mg/g pdr sol. po 500 g
	2017-05-09	1	SOLAMOCTA 697 mg/g pdr sol. po 500 g

Erreur de type 1: pour cet enregistrement d'antibiotiques, le lot mis en place est manquant.

Illustration 14. Exemple d'un tableau des enregistrements pour lesquels le lot est manquant.

• Erreur de type 2 : Des lots avec une catégorie animale différente de celle pour laquelle vous avez la certification Belplume, ont été enregistrés dans votre exploitation de volailles.

Si votre couvoir a enregistré une catégorie animale incorrecte, veuillez contacter votre couvoir pour la corriger. S'il y a des lots avec des catégories animales qui diffèrent de votre exploitation, contactez le service d'assistance de Belplume.

Foutenrapport				
Zet alle opgesomde fouten recht. Zolang de fouten niet rechtgezet zijn, kan er gee	en analyserapport gegenereerd	worden.		
			Van	Tot en met
Rapporteringsperiode			16/6/202	0 15/6/2021
Fout Type 1: Voor deze antibioti	ca registratie ontbree	ekt het opgezette lot.		
Refnr Registratie	Afleverdatum	Hok	Product	
Fout Type 2: Er werden loten m bent, geregistreerd op uw pluim	et een doeldier, vers weebedrijf	chillend van waarvoor u E	Belplume-ge	ecertificeerd
Refnr Lot Opzetdatum H	Hok Aantal Dieren	Doeldier		Lastenboek Belplume
14/5/2021 1	20000	Opfok Ouderdieren Leg		opfok_legkip

Illustration 15. Exemple d'un tableau contenant des lots d'une catégorie animale pour laquelle vous n'avez pas la certification Belplume

S'il n'y a pas de lots dans l'exploitation (ni d'enregistrements d'antibiotiques) pendant toute la période de benchmarking, vous recevrez un "rapport d'inoccupation".

5. À QUELLE VITESSE NRT ANALYSE-T-IL LES NOUVEAUX ENREGISTREMENTS OU CEUX QUI ONT ÉTÉ MODIFIÉS ?

L'analyse sera prête au plus tard le lendemain de l'introduction ou de la modification des enregistrements. La durée dépend du nombre d'exploitations pour lesquelles un nouveau rapport doit être élaboré en même temps, et éventuellement d'autres activités en cours sur le serveur de rapportage d'AMCRA. La mise à jour des rapports peut de ce fait varier de quelques minutes à quelques heures, mais au plus tard le jour suivant, les nouveaux résultats seront disponibles.

6. QUELLE PÉRIODE COUVRE L'ANALYSE DE L'USAGE D'ANTIBIOTIQUES ?

Le BD₁₀₀ moyen (la valeur de référence) et le BD₁₀₀ mensuel sont calculés avec les données des 12 derniers mois, y compris celles du mois en cours. Aussi, le tableau des nombres d'animaux en haut du rapport d'analyse ne montre-t-il que les nombres des quatre derniers trimestres.

7. QUELS NOMBRES D'ANIMAUX SONT-ILS UTILISÉS POUR LE CALCUL DES VALEURS BD₁₀₀ ?

Les numéros d'animaux utilisés pour les calculs du BD₁₀₀ dans les rapports d'analyse sont dérivés des données du lot (des éclosoirs). Notez que la catégorie animale est également toujours prise dans les informations des lots. Si, par exemple, le vétérinaire saisit un enregistrement pour des poules pondeuses dans un lot de poulets de chair (par erreur), le terme "poulets de chair" apparaîtra dans le rapport pour cet enregistrement.

8. QUI PEUT ACCÉDER À NRT ?

Tout producteur de volailles actif et détenteur d'une certification Belplume peut consulter les rapports NRT. En outre, les vétérinaires qui ont reçu une procuration d'un producteur ont également accès à ces rapports d'analyse.

9. DIFFÉRENCE ENTRE LES RAPPORTS NRT ET CEUX DE BENCHMARKING

Les rapports périodiques d'analyse fournissent à chaque participant un instantané de l'utilisation d'antibiotiques au cours d'une période de benchmarking fixe et révolue, qui est la même pour tous les participants. Alors que ce rapport périodique est établi par semestre, le système NRT, lui, offre un résultat continu qui peut être suivi au jour le jour "presque en temps réel".

Le tableau suivante résume les principales différences entre les deux types de rapports.

	Rapports périodiques	Rapports NRT
Forme	Fichier PDF à télécharger sur le portail des producteurs et des fournisseurs.	Pages en ligne sur le portail des producteurs et des fournisseurs.
Période couverte par l'analyse	Période de benchmarking fixe d'un an, identique pour tous les participants. Les périodes de benchmarking se décalent chaque fois d'un semestre.	Les 12 derniers mois jusqu'à aujourd'hui/ hier (en fonction de la dernière mise à jour des données et de l'analyse ultérieure), la fenêtre d'analyse change de jour en jour.
Fréquence des analyses	Semestrielle.	Lors de chaque nouvel enregistrement ou modification, et automatiquement au début de chaque mois.
Contrôle de la qualité des données	Contrôle des données manquantes sur les lots et erreurs concernant les certifications.	Contrôle des données manquantes sur les lots et erreurs concernant les certifications.
Produits avec un code couleur d'AMCRA rouge	Analyse supplémentaire de l'utilisation des produits rouges, ainsi que la répartition entre les enclos et par catégorie animale.	Analyse supplémentaire de l'utilisation des produits rouges, ainsi que la répartition entre les enclos et par catégorie animale.

10.À QUI PUIS-JE M'ADRESSER POUR DES QUESTIONS SUR MES DONNÉES DANS LE REGISTRE AB ?

Contactez le service d'assistance du Registre AB (02 552 81 19 - helpdesk@abregister.be).

Contactez le Registre AB pour :	Contactez Belplume pour :		
L'outil NRT	• Obligations – cahier des charges/législation		
Les enregistrements d'antibiotiques et lots	Contrôle et sanctions éventuelles		
Les fournisseurs et mandataires	Adaptation des données de l'entreprise		
Coordonnées Registre AB :	Coordonnées Belplume :		
M: <u>helpdesk@abregister.be</u>	M: info@belplume.be		
T: 02 552 81 19	T: 02 552 80 54		

11.OÙ PUIS-JE M'ADRESSER POUR DES QUESTIONS SUR LES ANALYSES D'UTILISATION D'ANTIBIOTIQUES ?

Sur le site web de l'AMCRA (<u>AMCRA | Analyse de l'utilisation des antibiotiques</u>) ou dans le manuel du rapport périodique (voir <u>https://abregister.be/nl/nuttige-documenten-verschaffers/</u>).